

16/07/2026

Solliciter une aide financière à la mobilité internationale - stage



Outils pour la recherche de stage

- Sites répertoriant des offres de stage :
 - [Career Center](#)
 - [Eurodesk](#)
 - [Welcome to the jungle](#)
 - [Pass](#) (fonction publique)
 - LinkedIn
- Ressources et contacts internes à Nantes Université :
 - [SUIO et CLIP](#): rencontrez un·e conseiller·e
 - [E-doc](#) : plateforme du SUIO avec des conseils, des fiches pays, des guides etc.
 - Vos responsables de formation
 - [Semaine Europe et International](#) (13-14 octobre sur le campus Tertre) : **mardi 13 octobre, lieu et heure à confirmer : rechercher un stage à l'international**
 - Ateliers réguliers sur la recherche d'un stage à l'étranger (sur inscription). Contactez suio@univ-nantes.fr

Allocations à la mobilité

- **Erasmus+ stage** : entre 375€ et 442€ par mois (selon le groupe pays)
 - **Erasmus+ complément inclusion** pour les personnes en situation de handicap ou ALD, habitant dans une adresse classée quartiers prioritaires de la ville, boursier·es échelons 6 et 7, etc.
 - **Erasmus+ contribution aux frais de voyage**
 - **AMI** : jusqu'à 400€ par mois environ (réservé aux boursiers du CROUS)
 - **Envoléo** : 1000€ pour la totalité de la mobilité (non cumulable avec ERASMUS)
 - **Jules Verne** : 150€ ou 200€ par mois (si éligible à aucune autre aide)
-
- Les aides Erasmus+ et AMI sont cumulables
 - Les aides Envoléo et AMI sont cumulables
 - Les aides Erasmus+ et Envoléo ne sont pas cumulables

Allocations à la mobilité

- Politique de Nantes Université : soutien aux mobilités « obligatoires »
- Eligibilité dépend de :
 - **Localisation**
 - Europe : Erasmus+ / AMI / Jules Verne
 - Hors Europe (Royaume-Uni inclus) : Envoléo / AMI / Jules Verne
 - **Gratification** de stage
 - Au delà de 750€ / mois → non éligible à Erasmus+ ni à Jules Verne
 - **Durée du stage**
 - 2 mois minimum pour Erasmus+, AMI et Jules Verne
 - 10 semaines minimum pour Envoléo
- [Règlement d'attribution des aides financières 2026-2027](#)
- **Eligibilité peut-être partielle**, selon priorité/critères/fonds

Date de début du stage	Limite demande de soutien financier	Commission d'attribution des aides
après le 01/01/2027	07/11/2026	03/12/2026
après le 10/02	12/01	28/01
après le 10/03	09/02	25/02
après le 10/04	09/03	25/03
après le 10/05	12/04	29/04

Possibilité de transmettre un dossier hors délai pour ERASMUS

→ lettre justificative adressée à la commission d'études des demandes de soutien financier à ajouter au dossier mobility online

Solliciter un soutien financier

- Lorsque vous avez trouvé votre stage
→ contactez le secrétariat pédagogique : rédaction de la convention de stage
- Constitution du dossier financier sur [Mobility Online](#)
(intranet > Vos webservices > Mobility Online > Mobilités de stage - année 2026-2027 - Demande d'aides financières)
- Documents :
 - Si pas encore de convention de stage : S1 bis (attestation d'acceptation préalable)
signé et tamponné par la structure d'accueil
 - RIB personnel
 - Notification CROUS définitive 2026-27 (le cas échéant)
 - Convention de stage signée par toutes
 - Justificatifs compléments Erasmus (le cas échéant)
 - Dossier Envoléo : certificat de scolarité 2026-27
 - **Courrier si dossier hors délai**

Documents de mobilité

- Tous les documents de mobilité sont disponibles ici :
<https://www.univ-nantes.fr/etudier-se-former/partir-a-letranger-etudes-et-stages/partir-a-letranger-documents-de-mobilite>
- Documents à transmettre sur Mobility Online :
 - En début de mobilité :
 - ✓ attestation d'arrivée
 - ✓ convention de stage signée par les 3 parties
 - ✓ contrat pédagogique de stage (stages Erasmus uniquement) → à faire signer par votre enseignant·e référent·e
 - ✓ contrat de mobilité (à signer et envoyer par courrier postal)
 - ✓ CEAM
 - En fin de mobilité :
 - ✓ attestation de fin de séjour
 - ✓ bilan de fin de mobilité (stages Erasmus uniquement)

Stage au Royaume Uni

- Hors programme Erasmus+ depuis janvier 2023
- Demande de visa obligatoire (temporary work) :
<https://www.gov.uk/government-authorized-exchange>
- Besoin d'un « sponsor » → votre entreprise d'accueil doit vous « sponsoriser »
<https://www.gov.uk/government-authorized-exchange/eligibility>
- Conditions financières :
 - ✓ Prouver que vous avez au moins 1270£ sur votre compte bancaire (au moins 28 jours de suite) sauf si votre employeur couvre ces frais
 - ✓ Frais de 250-300£ pour la demande de visa
 - ✓ Frais de sécurité sociale ?

Contact

relint.languages@univ-nantes.fr

IN

U